

Informations pour les participants et les parents

Camp de ski à Fiesch



23 au 27 février 2026



Informations générales

Pendant la semaine sportive et culturelle commune CORM/OSRM auront lieu différents ateliers sportifs et culturels basés à Morat ainsi qu'un camp de ski et de snowboard. Plus que 200 élèves auront la possibilité de vivre un camp bilingue à Fiesch.

Les élèves de 10^H et de 11^H ont la possibilité d'y participer.

Quelques points importants:

- Les frais de participation à ce camp de ski volontaire se montent à max. CHF 340.-
- Le matériel de ski et de snowboard (le port du casque est obligatoire!) n'est pas fourni par l'école.
- Les recommandations et les règles de l'école valent pour toute la durée du camp de ski. Les responsables se portent garants en matière de sécurité selon les directives cantonales "ski et snowboard du niveau Secondaire I et II".
- L'inscription est définitive, mais ne donne pas nécessairement droit à une participation.

Arnaud Cuennet 078 624 76 29 arnaud.cuennet@edufr.ch Sport - und Feriencenter Fiesch 3984 Fiesch www.sport-ferienresort.ch 027 970 15 15 Lundi 24 février 2025: 08h15 place Le voyage aller se fait en habit	·		
arnaud.cuennet@edufr.ch Sport - und Feriencenter Fiesch 3984 Fiesch www.sport-ferienresort.ch 027 970 15 15 Lundi 24 février 2025: 08h15 place	reto.fasnacht@edufr.ch		
Sport - und Feriencenter Fiesch 3984 Fiesch www.sport-ferienresort.ch 027 970 15 15 Lundi 24 février 2025: 08h15 place	ce de parc Prehl		
3984 Fiesch www.sport-ferienresort.ch 027 970 15 15 Lundi 24 février 2025: 08h15 place	•		
www.sport-ferienresort.ch 027 970 15 15 Lundi 24 février 2025: 08h15 plac	•		
027 970 15 15 Lundi 24 février 2025: 08h15 plac	·		
Lundi 24 février 2025: 08h15 plac	·		
•	·		
• Le voyage aller se fait en habit	4- d- d' 4- d		
 Le voyage aller se fait en habits de ski et chaussures de ski / snowboard 			
 Pique-nique à emporter (repas de midi et petit sac à dos)) 			
Vendredi 28 février 2025: env. 16h30 place de parc Prehl			
max. CHF 340			
Une demande écrite à l'attention de la direction de l'école peut faire diminuer les			
coûts. Un bulletin de versement vous sera envoyé après le camp.			
Calcul des coûts par participant/e (avec 200 participants)			
 Frais de transport (Bus): CHF 54 			
Abonnement de ski Aletscharena: CHF 97			
 Pension complète Ferienresort Fiesch: CHF 248 			
 Subvention association scolaire OSRM / CORM: CHF 60 			
	Vendredi 28 février 2025: env. 161 max. CHF 340 Une demande écrite à l'attention coûts. Un bulletin de versement vent des coûts par participant/vent frais de transport (Bus): CHF Abonnement de ski Aletschau Pension complète Ferienreson		

Programme de la semaine

	Matin	Midi	Après-midi	Soir
MA ME JE	08h15 Rendez-Vous Prehl groupes de bus: voyage à Fiesch Repas: Lunch 07h30 déjeuner Ski- & Snowboard	Repas: Lunch Ski- & Snowboard retour au centre avec les 12h00 repas de midi	13h30 Rendez-Vous Ski- & Snowboard dès 16:00 descente en station	17h50 rendez-vous 18h00 repas du soir Au choix (rendez-vous devant le bâtiment): 19h00 piscine 19h30 sport en salle (JE: 19h00 Disco) 23:00 silence de nuit
VE	07h30 déjeuner Ski- & Snowboard	12h00 repas de midi puis descente en station	groupes de bus: retour pour Morat Arrivée: ~16h30	

Equipement

Chaque participant-e est responsable de son matériel de sport (matériel en parfait état!). Des réparations éventuelles sont aux frais des participants.

valise / grand sac pour les bagages, petit sac à dos
équipement de ski / snowboard
casque avec lunettes de ski / de soleil (le port du casque est obligatoire)
habits d'hiver adéquats pour le sport de neige (veste de ski)
gants et bonnet
sous-vêtements et chaussettes
pullovers, jeans, t-shirts
training, habits de sport (souliers de gym pour la salle), maillot de bain
pyjama, affaires de toilette personnelle, mouchoirs, linge de bain
crème solaire, protection pour les lèvres
médicaments personnels
pantoufles
jeux, raquette pour le tennis de table, de quoi écrire
peu d'argent de poche (pension complète)

Il est interdit d'emmener des enceintes (bluetooth ou autres) au camp.

Directives pour le camp de ski et de snowboard

La vie en communauté ne peut fonctionner que lorsque le "respect", la "tolérance" et la "responsabilité" de chacun sont engagés. Les responsables du camp relèvent le défi d'organiser un camp de ski et se réjouissent de vivre une semaine très enrichissante à la neige! Afin d'assurer la réussite de ce camp, surtout en ce qui concerne la sécurité de tous les participants, nous vous communiquons les directives suivantes:

- Respecter les consignes données par un responsable du camp ou le personnel des pistes (le marquage des pistes inclus)
- Interdiction absolue de consommer de l'alcool, de la nicotine ou de la drogue
- S'éloigner du groupe ou du centre sportif sans en avertir les responsables
- Observer le silence pendant la nuit = dans sa chambre, conversations à voix basse!
 - ▶ les appareils électroniques (smartphones, tablettes,...) seront récoltés durant le silence de nuit

La transgression de ces règles entraîne les conséquences suivantes:

- · prise de contact avec les parents
- renvoi indiscutable et immédiat de l'élève (auf eigene Kosten gem. Schulreglement vom 19. April 2016, Art. 69)
- · intégration dans les ateliers du CORM
- pour les élèves de 10H: la participation au camp pour l'année suivante est exclue
- une sanctions disciplinaire (selon règlement de la loi sur la scolarité obligatoire du 1er août 2016 art. 68) est transmis à la direction d'établissement

Aux parents

Chaque année, des jeunes qui ne sont pas en pleine possession de leurs moyens viennent au camp.

Nous savons, qu'il est difficile de renoncer à un camp de ski, mais ce camp avec plus de 200 participants n'est pas le bon endroit pour soigner des blessures ou des maladies!

Il est toujours possible de rejoindre le camp plus tard, lorsque le jeune est à nouveau en forme.

Les élèves malades, blessés ou pouvant quitter l'hôpital après un accident rentrent à la maison. Les parents seront bien sûr informés de ce retour.

Les élèves participant à un camp J&S sont si nécessaire secourus par la Rega sans charge financière supplémentaire. En effet, la Rega dispense les participants J+S des frais de mission non couverts par leur assurance respective. Les données des participants peuvent être utilisées par la Rega à des fins publicitaires.